

ANNEXE A

LISTE V—CANADA—Suite

PREMIÈRE PARTIE—TARIF DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE—Suite

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits
Ex. 711	Sculptures en ivoire.....	15 p.c.
Ex. 711	Chaux.....	15 p.c.
Ex. 711	Marbre broyé et moulu, y compris la poudre de marbre.....	En franchise
Ex. 711	Talc, dolomite et mica finement pulvérisés.....	5 p.c.
Ex. 711	Tourteaux d'arachides et farine de tourteaux d'arachides.....	5 p.c.
Ex. 711	Cire synthétique.....	15 p.c.
Ex. 711 Ex. 208t et autres 712	Émulsificateurs faits de monoglycérides.....	5 p.c.
	Base ou sel de goudron, pour être employés dans la fabrication de teintures de goudron.....	En franchise
723	Éléments métalliques et acides tungstiques, importés par des fabricants pour être employés uniquement dans leurs propres fabriques à la fabrication de filaments de métal pour les lampes électriques..	En franchise
729	Hexamétaphosphate de sodium, importé pour les tanneurs pour servir exclusivement au tannage du cuir dans leurs propres fabriques.....	En franchise
735	Glycérine brute, importée par les fabricants pour être employée uniquement dans leurs propres fabriques à la fabrication de la glycérine raffinée.....	En franchise
738	Coke moulu, importé par les fabricants de piles électriques, pour être employé uniquement dans leurs propres fabriques à la fabrication de ces piles.....	En franchise
741	Manches en bois, importés par des fabricants de manches de pelles à poignées en D, pour être employés uniquement dans la fabrication de ces manches de pelles à poignées en D, dans leurs propres fabriques	10 p.c.
743	Articles en porcelaine, importés pour être montés par les fabricants d'argenterie dans leurs propres fabriques.....	17½ p.c.
759	Plaques ou disques de verre, bruts ou non ouvrés, pour la fabrication des instruments d'optiques, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de ces instruments.....	En franchise
771	Bacs d'accumulateurs en verre et articles en caoutchouc durci, importés par des fabricants pour être employés dans leurs propres fabriques à la fabrication d'accumulateurs.....	12½ p.c.
789	Manches de crosses de golf en bois, non ouvrés après un tournage grossier, et spatules de bâtons de golf en bois, non ouvrées après un tournage grossier, importés par les fabricants de bâtons ou crosses de golf pour être employés uniquement dans la fabrication de bâtons ou crosses de golf dans leurs propres fabriques.....	5 p.c.
800	Pièces achevées de caisses enregistreuses, importées par les fabricants de caisses enregistreuses, pour être employées exclusivement dans la fabrication de ces caisses enregistreuses dans leurs propres fabriques.....	15 p.c.
808	Mélanges d'alcool méthylique et d'autres ingrédients, importés par des tanneurs pour être employés exclusivement comme solvants de teintures pour la teinture du cuir dans leurs propres fabriques.....	5c.
815	Feuillards, bandes ou rubans, en acier de la qualité Bessemer, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de charnières pour servir exclusivement à la fabrication de charnières dans leurs propres fabriques..... la tonne	\$4